

Rémi Cardon

SÉNATEUR DE LA SOMME



PAGE 3

Lutter contre la fracture numérique



PAGE 4

Notre jeunesse est en danger, il est urgent d'agir !



PAGE 7

Rencontres avec le monde agricole

Un début de mandat marqué par la crise sanitaire

C'est un véritable plaisir de vous faire parvenir cette lettre d'information, qui sera j'espère la première d'une longue série. Ces lettres trimestrielles seront pour moi l'occasion de revenir sur les faits marquants de l'actualité, mes activités au Sénat et aussi mes actions sur le territoire de la Somme.



L'actualité est incontestablement marquée par la crise sanitaire et sociale qui traverse le pays. L'État a fortement communiqué sur son plan de relance et des aides réelles et concrètes existent, charge aux collectivités locales et acteurs économiques de s'en saisir.

Autre sujet d'actualité et de préoccupation, la fracture numérique qui se traduit en une véritable inégalité territoriale pour notre département. Cette fracture perdurera malgré l'annonce du déploiement de la 5G.

Concernant mon rôle au Sénat, j'ai l'honneur d'être secrétaire de deux commissions : "Affaires Économiques" et "Délégation Aux Entreprises". Mes sujets d'études porteront sur la cybersécurité, le numérique mais aussi l'agri-alimentation, des sujets vastes et passionnants pour lesquels je vous invite à me faire part de vos propres réflexions et interrogations.

Mon activité en tant que parlementaire est marquée par la possibilité qui m'a été donnée par mon groupe de déposer une Proposition de Loi attribuant des droits nouveaux dès 18 ans et qui aurait pu notamment ouvrir le droit au RSA aux moins de 25 ans.

Cette proposition, certes perfectible, avait surtout pour ambition de palier à l'urgence sociale à laquelle notre jeunesse est confrontée. Nous revenons en détail sur ce dossier dans cette lettre d'information.

L'ensemble de ces sujets auront aussi été pour moi l'occasion de rencontres, en circonscription comme on dit, afin de me confronter à la réalité du terrain et tenter ainsi de toujours mieux vous représenter dans les différentes instances auxquelles je participe. Cette lettre est aussi un moyen pour moi de mettre en lumière certaines de ces rencontres. Je vous propose enfin, comme je m'y étais engagé lors de ma campagne électorale, un premier atelier thématique, afin d'accompagner les élus des collectivités locales dans leurs projets, qui sera consacré à la présence postale.

Mon équipe et moi, nous tenons à votre disposition pour toute demande.

Cordialement
Rémi Cardon



Crise sanitaire, économique et sociale de la **Covid-19**

La crise de la Covid-19 vient bouleverser notre société et éprouve notre système de soin, notre modèle social et même nos libertés.

Je participe avec mes collaborateurs aux réunions organisées par la préfecture : comité de vaccination, comité départemental de plan de relance ; afin de suivre les actions du gouvernement et remonter les préoccupations et attentes de la population.

Mon rôle de sénateur est de participer à ces consultations, d'y interpellier les services de l'état et les ministres par des questions écrites ou lors des séances de Questions d'Actualités au Gouvernement au Sénat.



Le plan France Relance

Pour minimiser les conséquences sociales et économiques, l'État français semble avoir pris ses responsabilités en lançant « France Relance ». Ce programme reprend parfois certains dispositifs qui existaient précédemment mais un véritable effort financier et de communication doit être reconnu.

Sur les 950 M€ d'aides de l'État pour le département, les prêts aux entreprises garantis par l'État (PGE) représentent plus de la moitié des aides répertoriées. D'autres subventions ont été accordées pour des projets industriels, mais trop peu de contreparties (préservation des emplois, activité durable) semblent exigées aux entreprises. Pour les collectivités locales du département, l'effort consenti n'est pas négligeable puisqu'un total de près de 11 M€ de DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) supplémentaire a été alloué à notre territoire. Ce montant doit être comparé,

et s'ajoute donc, aux subventions de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL « habituelles », respectivement de 14 M€ et 5 M€ (chiffres de 2020). Cela équivaut donc à une augmentation de 58 % des subventions de l'État et ce, avec une réponse annoncée pour la fin du mois de mars, ce qui serait exceptionnellement tôt dans l'année.

Ceci dit, le dispositif a visiblement été pris d'assaut. Plus de 650 dossiers avec un grand total de 51 M€ de travaux à subventionner ont été déposés. Dans ce contexte toutes les demandes ne pourront pas être acceptées.

Mais d'autres dispositifs, tels que des appels à projet, devraient voir le jour cette année pour accompagner les projets des collectivités. M Fabrice Neveu, sous-préfet en charge du Plan de Relance, et mon équipe, se tiennent à la disposition des élus du territoire pour les aider et les orienter.



Le conseiller Numérique

Dans le cadre du plan de relance, l'État subventionne pour 2 ans et à 100%, ce qui est suffisamment rare pour être remarqué, un conseiller numérique. Ce dernier a pour mission principale d'accompagner les usagers dans leurs démarches dématérialisées et ainsi réduire la fracture numérique dont souffre notre territoire. Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements ou vous rendre sur le site : www.conseiller-numérique.gouv.fr



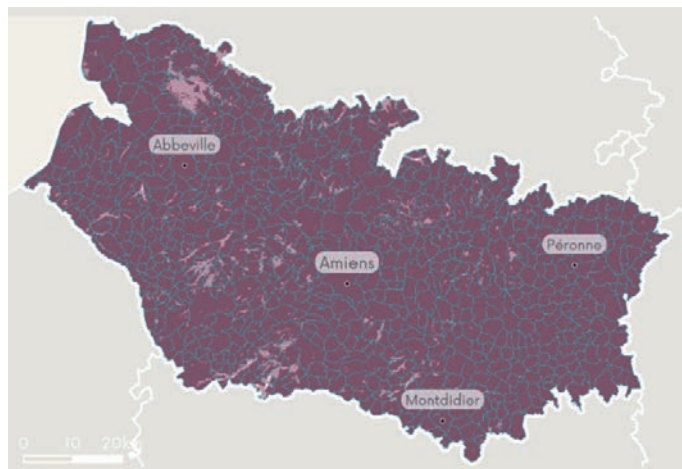
Lutter contre la fracture numérique

Si l'on en croit les données de l'Arcep, tout va bien dans le meilleur des mondes, et les zones blanches ont disparu puisque moins de 1% du territoire n'est couvert par aucun opérateur. La réalité vécue sur le terrain est parfois toute autre.

Arcep mi 2020, IGN

Tout d'abord, pour ne plus être en zone blanche, il suffit que le territoire soit desservi par un seul opérateur. Cela revient, en forçant le trait, à demander aux usagers d'avoir plusieurs abonnements s'ils veulent vraiment être joignables. De plus, seule l'accessibilité au réseau dans le domaine public, et donc à l'extérieur des habitations, est aujourd'hui prise en compte pour valider une couverture réseau. Les difficultés d'accès à l'intérieur des habitations ne sont pas répertoriées alors que cet aspect est capital pour évaluer réellement la qualité de service offerte à la population.

Visiblement consciente du décalage qui peut exister entre les cartes officielles de couverture réseau et le service réellement disponible, l'ARCEP a mis en place un site dédié permettant aux collectivités, mais aussi aux simples usagers, de faire remonter les difficultés rencontrées. Ce service est disponible en allant sur le site : <https://jalerte.arcep.fr/>



Carte ci-dessus extraite du site : <https://www.monreseau mobile.fr/>



Très Haut Débit : la fibre optique fera mieux que la 5G

Alors que le gouvernement et les opérateurs commerciaux annoncent avec force le déploiement de la 5G, il est à noter qu'aucune antenne n'est prévue à court terme sur notre département. Pour notre territoire rural, l'accès au haut débit pour tous passera donc par la fibre.

Au-delà des réseaux tels qu'ils soient, il est essentiel d'accompagner nos administrés afin qu'ils montent en compétence dans la maîtrise des outils numériques.

L'illectronisme est un nouveau facteur d'inégalités que nous devons combattre. Je soutiens et je crois à l'absolue nécessité de développer des écrivains publics numériques afin d'accompagner la population dans leurs démarches. Le déploiement de conseillers numériques (voir encadré ci-contre) est très certainement une opportunité à ne pas manquer.



Jeunesse en danger, Il est urgent d'agir !

À l'heure où les conséquences économiques de la crise sanitaire frappent notre pays, les jeunes sont en première ligne. Si le gouvernement a globalement accompagné les entreprises et leurs salariés, le « quoi qu'il en coûte » semble avoir oublié la jeunesse de notre pays, qui ne bénéficie pour la grande majorité d'aucune aide.

“Etudiants fantômes”, “Génération sacrifiée”, les formules chocs ne manquent pas pour témoigner d'une réalité dramatique, à l'image des gestes de désespoir qui tendent à se multiplier. Par ailleurs, les témoignages des responsables associatifs en charge des banques alimentaires sont sans appel : notre jeunesse a faim.



Les chiffres sont accablants, aujourd'hui, en France :

1,5 millions de jeunes en situation de pauvreté



Un jeune sur 5 de - de 25 ans en dessous du seuil de pauvreté



Le RSA étendu aux 18-24 ans

Je suis pour !

Du constat à l'action

Auteur de la proposition de loi

Le 20 janvier dernier, j'ai donc présenté une proposition de loi devant le Sénat pour donner des droits nouveaux dès 18 ans, autrement dit instaurer un minimum jeunesse et attribuer le droit au RSA aux 18-24 ans. Sans être parfaite, cette proposition avait l'immense avantage de proposer une action facile et rapide à mettre en œuvre pour répondre à l'urgence sociale du moment.

Lors du débat, les sénateurs de tout bord ont été unanimes, reprenant les

chiffres alarmant de l'observatoire des inégalités, la situation psychologique et sociale de notre jeunesse est plus que préoccupante.

La droite sénatoriale, pourtant très habile pour évoquer cette situation et interpeller le gouvernement lors des Questions au Gouvernement, n'a pas su saisir l'opportunité qui lui était faite par cette Proposition de Loi pour sortir de la simple posture d'opposant et enfin agir. Elle est donc finalement restée insensible à la détresse de notre jeunesse et s'est opposée en bloc !



Retrouvez en vidéo un résumé de l'échange parlementaire
Plus d'infos sur www.remicardon.fr

En attendant, les difficultés rencontrées par notre jeunesse ne pourront vraisemblablement pas attendre de longues semaines voire de longs mois que le gouvernement agisse concrètement et arrive à mettre en place la Garantie Jeunes, pour hélas seulement une partie d'entre eux.

Selon un récent sondage Opinion Way pour les Échos, 66 % des Français sont favorables

à l'extension du RSA pour les 18-25 ans permettant ainsi l'alignement de la majorité sociale sur la majorité légale. La position du gouvernement et de la droite républicaine est incompréhensible.

Je félicite les collectivités, telles que l'agglomération de Lyon, qui se sont saisies de ce problème en mettant en place des dispositifs d'aides d'urgence de la jeunesse

mais regrette néanmoins que ces solidarités locales doivent venir suppléer le manque de solidarité nationale. Faute de moyens suffisants, toutes les collectivités ne le pourront pas et je crains que cela engendre de nouvelles inégalités territoriales.

Sur le terrain



Rencontre et visite de la Mission Locale de Montdidier, où le doublement de la capacité d'accueil en Garantie Jeunes semble beaucoup plus difficile à mettre en œuvre que ce que prétend le gouvernement.



Rencontre avec les syndicats et associations étudiants.



Dans le contexte actuel, les rencontres se font parfois à distance comme lors de cette visioconférence avec Daniel LECA, Vice-Président du Conseil Régional, et Anne PINON, Vice-Présidente de l'Agglomération d'Amiens, pour évoquer l'accompagnement des étudiants par les collectivités locales.



Visite de l'Agoraé, où une majorité des bénéficiaires sont des étudiants privés de leurs petits boulots. Cette association vient en aide aux étudiants les plus précaires sur les campus dans toute la France. Ils donnent ou vendent à un moindre coût des denrées de première nécessité.



Retrouvez en vidéo un résumé de mes visites des Missions Locales.

Au-delà des chiffres, mes visites sur le terrain m'ont convaincu de l'urgence d'agir

Mes visites en circonscription



📍 Un territoire solidaire

Que ce soit par des banques alimentaires associatives ou par une épicerie solidaire, comme ci-dessous celle gérée par le CCAS de la ville de Roye, le monde de la solidarité a démontré toute sa nécessité et son utilité au cours de la crise de la Covid-19. Je félicite et remercie l'ensemble de ces acteurs de la solidarité



📍 Limiter la désertification des services publics avec les France Services

Les France Services accueillent et accompagnent les usagers, par du personnel formé, dans leurs démarches administratives : Pole emploi, CNAF, MSA, Direction générale des finances publiques...

Suite aux fermetures successives des nombreux centres et permanences locales, ce dispositif semble une opportunité afin de lutter contre la désertification des services publics sur notre territoire. J'ai donc visité les France Services de Moreuil et de Roye (Photo ci-dessus) afin d'observer leur fonctionnement.

📍 Visites dans le secteur industriel



Notre territoire dispose de belles entreprises avec des perspectives d'avenir. J'ai eu le plaisir de visiter Faiveley, situé à Amiens Nord, et spécialiste dans la fabrication de systèmes de freinage pour le ferroviaire qui reste un transport de demain et peut être une piste de reconversion pour notre industrie aéronautique en souffrance.

J'ai également visité les entreprises FIME et DEPA International (photo ci-dessous) situées à Beaucamps-le-vieux. Respectivement spécialisées dans le moulage de pièces caoutchouc et la reconstruction de pièces automobiles, elles sont la preuve que des entreprises de taille modeste peuvent être compétitives dans le secteur industriel.



Rencontres avec le monde agricole

Pour que la Somme ait de l'avenir nous devons encourager et revaloriser la filière agricole.

J'ai pu récemment rencontrer et échanger avec les exploitants agricoles et leurs représentants dans le Département de la Somme. Notre territoire est l'une des premières régions agricoles françaises, avec un impact important sur l'ensemble de notre tissu économique. Championne de France des productions végétales, la moitié du sucre en France, productrice de 10 % du lait français, leader dans l'agroalimentaire, l'agriculture des Hauts-de-France mobilise près de 130 000 emplois directs et indirects.

En dépit des bonnes intentions de la loi EGALIM visant à rééquilibrer le partage de la valeur des produits, le rapport de force reste trop défavorable au monde agricole. Les grandes enseignes usent et abusent de leur position dominante

et exigent des baisses de prix alors que les consommateurs souhaitent par ailleurs une évolution des pratiques agricoles pouvant entraîner des coûts supplémentaires. L'exigence légitime des producteurs d'obtenir un prix couvrant les coûts de production n'est donc pas garantie.

Ces premiers de corvée, qui assurent notre souveraineté alimentaire, doivent percevoir une juste rémunération : c'est la condition pour que ce métier, qui va voir 45 % de ses effectifs partir à la retraite dans les 5 ans, reste attractif.

Dans une récente lettre, j'ai donc alerté le ministre de l'agriculture, de cette situation préoccupante et ai pointé l'absence de pouvoir contraignant pour une meilleure application de la loi EGALIM.



Visite de la Ferme Balloo à Ville-sur-Ancre

130 000

**emplois directs et indirects
mobilisés par l'agriculture
en Hauts-de-France**



Les marchés locaux, comme celui de Warloy-Baillon ci-dessus inauguré le 14 mars dernier, sont de vraies opportunités pour nos producteurs. Même si tous nos agriculteurs n'ont pas vocation à devenir leur propre revendeur, le circuit court a incontestablement le vent en poupe.



Rencontre avec JA80 et FDSEA



Une subvention pour vos abris vélo

A l'heure où, conséquence directe de la loi LOM, les communes et EPCI doivent décider des modalités de transfert de la compétence mobilité, il est toujours temps d'améliorer la cyclabilité de notre territoire.

Dans le cadre du programme alvéole, l'État propose de subventionner à hauteur de 60% l'installation d'abris vélos sur

votre collectivité. Financé par la valorisation des CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) ce programme, rendu populaire auprès du grand public avec l'opération coup de pouce vélo, permet également de cofinancer vos actions de sensibilisation. Vous pouvez nous contacter pour plus de renseignements ou vous rendre sur : <https://programme-alveole.com/>

Atelier thématique

La Poste, présence territoriale et services à la population



Comme évoqué lors de la campagne sénatoriale, et afin d'aider les élus du territoire, mon équipe et moi-même vous proposerons un atelier pour répondre à vos questions. Le premier sujet traité sera donc : **La présence postale sur le territoire et les services à la population**

Lundi 12 Avril à 14 h
en visioconférence



En présence de **Magali PHILIBERT**,
Déléguée Territoriale du Groupe La Poste
Inscription libre par email à l'adresse :
r.cardon@senat.fr



Rémi Cardon



SÉNATEUR
DE LA SOMME

Mon équipe

J'ai constitué mon équipe pour renforcer l'ingénierie et rester à votre disponibilité :

- Sylvain Charbonnier assure la coordination
- Lucas Gricourt s'attache au travail législatif à Paris
- Naida Ugan anime la permanence parlementaire dans la Somme.

- **Au Sénat** : 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris CEDEX 6
- **Dans la Somme** : 40, place René Goblet - 80000 Amiens

La permanence est fermée le mardi et mercredi après-midi.

Chaque vendredi, je reçois sur rendez-vous à ma permanence parlementaire à Amiens.

Pour tout renseignement merci de contacter mes collaborateurs au 03 22 46 31 37.



Lucas GRICOURT
Collaborateur à Paris
06 33 38 60 78
l.gricourt@clb.senat.fr



Naïda UGAN
Collaboratrice dans la Somme
03 22 46 31 37
n.ugan@clb.senat.fr



Sylvain CHARBONNIER
Collaborateur dans la Somme
06 72 45 15 64
s.charbonnier@clb.senat.fr

Ça continue sur
remicardon.fr



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à visiter le site internet. Vous y retrouverez nos dossiers complets ainsi que des bons plans pour vos collectivités

Inscrivez-vous à **la newsletter** pour ne rien manquer !

Je m'inscris !